

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de WARLINCOURT-LES-PAS

SOCIETE SCA ORIACOOP

EXPLOITATION D'UNE UNITE DE TRITURATION DE COLZA

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 8 octobre 2012 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la SCA ORIACOOP, à l'effet d'être autorisée à procéder à l'exploitation d'une unité de trituration de colza située route de pas – Hameau de la Bellevue à WARLINCOURT-LES-PAS.

Cette enquête se déroulera en Mairie de WARLINCOURT-LES-PAS, du 5 novembre 2012 au 5 décembre 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Jean-Claude PLICHARD, Commissaire-Enquêteur, sera présent à la Mairie de WARLINCOURT-LES-PAS :

- le lundi 5 novembre 2012 de 15 h 00 à 18 h 00 ; le mardi 13 novembre de 9 h 00 à 12 h 00 ; le samedi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00 ; le vendredi 30 novembre de 15 h 00 à 18 h 00 ; le mercredi 5 décembre 2012 de 15 h 00 à 18 h 00.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de WARLINCOURT-LES-PAS, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (annonces et avis/consultation du public).